Inscription et règlement général de l'exposition « Tourrett'Art »

du 25 avril au 10 mai 2020

PRÉAMBULE:

En organisant le « **Tourrett'Art** », la municipalité de Tourrette-Levens désire offrir la possibilité à tous les Tourrettans pratiquant une activité artistique d'être exposés dans un espace ouvert au public. En aucun cas cette manifestation ne constitue une foire artisanale ou un marché. Cette exposition a pour but de mettre en avant la créativité des Tourrettans et de susciter l'échange.

RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES:

Pour être recevables, les candidatures doivent répondre aux conditions suivantes :

- Adhérer au règlement
- Les candidatures doivent parvenir dans les délais impartis
 - => Date limite de dépôt des candidatures : 2 mars 2020
- Les productions présentées dans la salle d'exposition devront être semblables aux photos fournies avec le dossier d'inscription.
- En cas d'excès de candidature, les inscriptions seront retenues en fonction de la date de réception de leur inscription complète.



ORGANISATION & RÈGLEMENT:

- La participation à cette manifestation est gratuite.

- les dates de l'exposition : Du 25 avril au 10 mai 2020

- Période d'installation : à définir

- Vernissage le **jeudi 30 avril 2020** (date à confirmer)

- Démontage de l'exposition : à définir

- Mis à part les œuvres murales pour lesquelles il y a des cimaises, l'exposant fournit son propre support d'exposition (table, support de sculptures...)
- Pas de trous, colle ou autre élément pouvant abimer les murs
- Le nombre d'œuvres présentées sera limité et évalué avec les organisateurs en fonction du nombre de participants, de la taille des œuvres exposées et de la place disponible.
- Tout exposant devra impérativement s'installer sur l'emplacement qui lui aura été attribué

PRÉSENCE ET COMPORTEMENT

- Le jour du vernissage, l'exposant devra être présent en personne.
- Tout exposant veillera à avoir un comportement ne nuisant pas à la bonne tenue de la manifestation.

En posant leur candidature à cette manifestation, les artistes et créateurs déclarent adhérer automatiquement au présent règlement.

Tout exposant ne se conformant pas au règlement sera exclu de la manifestation.



DOSSIER D'INSCRIPTION

« Tourrett'Art »

Clôture des inscriptions le 2 mars 2020

Dossier à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Tourrette-Levens

Service culturel

Place du docteur Simon

06690 TOURRETTE-LEVENS

04.93.91.00.16

Par mail: culture@tourrette-levens.fr

NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	

Pièces à fournir :

- Copie du justificatif de domicile (pour ceux qui n'ont jamais participé)
- Copie de la pièce d'identité (pour ceux qui n'ont jamais participé)
- Quelques photographies de vos réalisations avec les dimensions de chaque œuvre que vous comptez exposer. Vous pouvez faire parvenir les photos par mail : culture@tourrette-levens.fr

Nous vous contacterons pour vous confirmer votre inscription